



**DECLARATION SNES - SNUEP- FSU  
CAPN CPE AFFECTATIONS A WALLIS ET FUTUNA  
27 SEPTEMBRE 2016**

Si nous devons faire un bilan de cette rentrée, les constats sont sévères :

- la sécurité renforcée vire dans certains lieux à une tension sécuritaire au détriment d'objectifs éducatifs adaptés en milieu scolaire ;
- les équipes de vie scolaire sont très sollicitées sur de multiples fronts sans être suffisamment renforcées, ni préparées ;
- la réforme du collège génère pour les élèves plus de temps sans classe sans aucun gage que ce temps libéré dans ou hors l'école soit mis à profit. Outre les tensions générées faute de conditions d'accueil adéquates, cette situation participe à accentuer les inégalités ;
- les lycées voient leurs effectifs en hausse, les conditions de travail des élèves et des personnels se dégradent encore ;
- le vivier de TZR reste très insuffisant, le nombre de contractuels augmente ;
- les injonctions descendantes vont bon train comme en témoignent les lettres de rentrée des IPR dans certaines académies...
- les élections de délégués s'organisent alors que les textes sont publiés trop tardivement pour les lycées ou pas du tout pour le conseil de la vie collégienne ;

Sans chercher à noircir le tableau à l'excès, nous demandons encore une fois que les difficultés rencontrées par les personnels et notamment les CPE ne soient ni oubliées ni occultées par des satisfecits de façade.

250 créations d'emplois sont prévues au budget 2017 selon les annonces ministérielles. C'est bien mieux que les années précédentes et nous n'allons pas boudier cette annonce même si l'effort en la matière reste insuffisant sur l'ensemble de ce quinquennat. Le nombre de titulaires et les besoins en postes sont dans bien des établissements la condition d'un exercice optimum des missions éducatives qui sont les nôtres, dans l'intérêt des élèves et pour leur réussite.

Les discussions en cours sur le PPCR et la question de l'évaluation professionnelle interrogent particulièrement les CPE. Sans bénéficier actuellement d'une évaluation pédagogique, sans inspecteurs issus du corps, l'approche véhiculée par les hiérarchies intermédiaires est bien souvent éloignée de la réalité du métier sur le terrain. L'actualisation des missions doit être une opportunité pour rompre avec les nombreuses dérives déjà observées. La mise en œuvre des réformes est bien souvent le seul prisme de l'inspection. Dans le cadre des discussions actuelles, le SNES-FSU demande un groupe de travail spécifique. Concepteurs de leur activité, les CPE demandent le respect de leur missions statutaires et de leurs obligations de service.

Enfin, avant de commencer cette CAPN, nous souhaiterions un point exhaustif sur les postes de CPE à Wallis et Futuna. Nous voudrions aussi aborder la question du respect des obligations de service de nos collègues mis à disposition dans les territoires. En Polynésie par exemple, la Ministre de l'Éducation impose 22 jours de permanence aux CPE pendant les périodes de vacances. Selon nous, ceci constitue une atteinte aux règles statutaires régissant le métier. Nous demandons une mise au point rapide afin que nos collègues ne soient plus soumis à ces injonctions.